

Assemblée générale électorale 2020

Jeudi 19 novembre 2020

Visioconférence



19 heures

Présentiel

Le deuxième confinement a eu raison de l'AG en présentiel programmée le 31 octobre 2020 au NEC de MARLY. L'AG électorale 2020 du DMF se tient en distanciel. Une première depuis 1980, année de la création du DMF.

Au QG installé dans les locaux du tout et tous sont prêts.

Distanciel

Allocution



Président

L'AG électorale 2020 est ouverte par Christophe SOLLNER, président du DMF. Dans son allocution il revient sur les particularités de cette AG et sur son ordre du jour adapté: visioconférence, respect des obligations statutaires, bilan de la mandature 2016-202, trois élections, réglementations à adopter.

Finances



Trésorier

Dominique PAUL, trésorier du DMF, est heureux de pouvoir annoncer des finances saines: le bilan financier clôt le 30 juin 2020 laisse apparaître un actif et un passif dont les montants s'équilibrent à 957 950€. Le budget prévisionnel pour la saison 2020-2021 s'équilibre à 1 052 500€ en charges ainsi qu'en produits. C'est une projection raisonnée pour une saison sans à coups.

Comptes certifiés



Et ... 6 ans de plus

La tenue des comptes du DMF sont certifiés sincères par le Commissaire aux comptes M. Frédéric TRAPP de la société Sologest.
Des remerciements vont au service en charge de la comptabilité et au personnel du DMF pour l'accueil qui lui est réservé.
L'AG reconduit pour six années le mandat de Commissaire aux comptes de M TRAPP arrivé à expiration.

Élections



Représentant de la CSOE

Gaby LÉONARD délégué au QG pour représenter la CSOE (Commission de Surveillance des Opérations Électorales) présente le déroulement des trois élections: membres du Comité de Direction, du président du DMF et des représentants du DMF aux AG de la LGEF. Il constate que le quorum étant atteint elles peuvent se tenir en toute légalité.

La société OOpn, reconnue pour son expertise apporte son expérience à la tenue de cette AG.
Les votes sont cryptés, impossible à décrypter. Toutes les données afférentes sont détruites après le vote. Le vote secret est protégé, garanti.
M BENNIS délégué par OOpn veille après avoir préparé matériellement cette AG avec responsables et services du DMF.

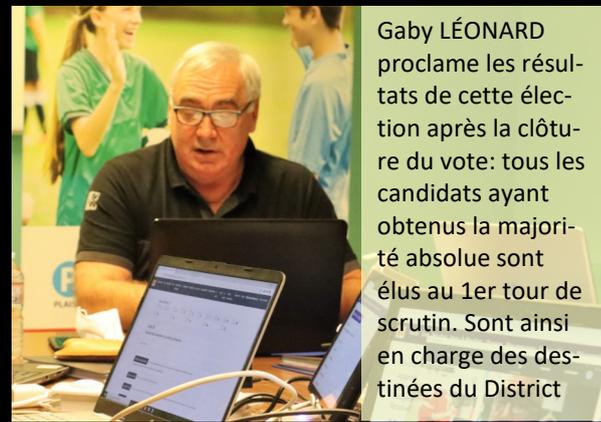
OOpn, prestataire



M BENNIS



Pierre TAESCH présente les candidats à l'élection des membres du Comité de Direction pour la mandature 2020-2024.



Gaby LÉONARD proclame les résultats de cette élection après la clôture du vote: tous les candidats ayant obtenus la majorité absolue sont élus au 1er tour de scrutin. Sont ainsi en charge des destinées du District

Mosellan de Football jusqu'en 2024:

Julien ARANDA, Christelle BARTHEL, Dominique CASANOVA, Alain COLOMBO, Benoît DEHLINGER, Roberto DELLA MEA, Ali DOUSEN, Patrice GAERTNER, Alain GÉRARD, David GIULIANI, Michel GOTTE, Djamel GUESMIA, Patrick HESSE, Christian HOCQUAUX, Olivier HURAUULT, Patrice KIHLE, Renée KLEIN, Hervé KOENIG, Christian LACOUR, Mouss MALEK, Edmond MICHALSKI, Dominique PAUL, Anthony SARTORI, Cyril SERREDZUM, Christophe SOLLNER, Pierre TAESCH, Henri VIGNERON, Michel WIRIG



Doyen des élus,
Michel GOTTE
présente le can-
didat au poste
Président du
DMF choisi par le
nouveau Comité
de Direction:
Christophe
SOLLNER.



Christophe SOLLNER: vient d'être élu président
du District Mosellan de Football.

Troisième élection

Les représentants du DMF
aux assemblées générales de la LGEF.

Les quinze binômes présentés formés chacun
d'un titulaire et d'un suppléant sont élus.

Règlementations



Secrétaire général

Henri VIGNERON, secrétaire général, présente les textes que le Comité de Direction a choisi de soumettre à l'AG 2020.

Fruits de l'écoute des clubs, de propositions discutées lors de plusieurs réunions informelles du Bureau du CD, deux des textes sont entièrement nouveaux (RG du DMF et le Challenge du MCJ) Les autres textes sont l'objet de modifications jugées nécessaires à leur amélioration.

Soumis au vote, les textes proposés sont adoptés en recueillant une très forte majorité des suffrages:

- . Règlements généraux du DMF
- . Règlement du Challenge du Meilleur Club de Jeunes
- . Règlement des Championnats MOSELLE Jeunes
- . Règlement du Championnat MOSELLE U19
- . Règlement du Challenge du Carton Bleu
- . Statut Mosellan de l'Arbitrage

Chats



Président du DMF

Élu pour un mandat de plus, Christophe SOLLNER répond aux questions des membres de l'Assemblée générale tout comme il aurait pu le faire lors d'une AG en présentiel.

Les dispositions régissant habituellement le déroulement de nos AG ont été réunies: l'identification des participants, la transmission des voix et la retransmission en continue et en simultanée des délibérations ont été garantis. Aucun incident technique n'a empêché le bon déroulement de cette AG.

Hommage



Roger LAGRANGE

Roger LAGRANGE, président délégué du DMF, membre du CD depuis 1984, a rendu un hommage émouvant à tous ses collègues qui ont choisi de ne pas briguer un nouveau mandat.

Ce n'est qu'un au revoir pour Richard SAUER (1987) Jean-Marie BRICLOT (1990) Jean-Maurice PERNOT (1996) Antoine FALCH (2000) Jean-Louis HUMBERT (2000) Robert MICHEL (2004) Odile SCHAEFER (2012) et Jean-Marc HAFFNER (2012)

* Entre parenthèses l'année d'entrée au Comité de Direction

Étaient présents au QG de l'AG installé au 49, rue du général Metman à Metz pour l'organisation de cette visioconférence:

Christophe SOLLNER, Hamid BENNIS (Société OOpn),
Henri VIGNERON, Gaby LÉONARD,
Vincent MERULLA Pierre TAESCH,
Dominique PAUL, Frédéric TRAPP (Sologest), et
Manu SALING.

Pour le DISTRICT MOSELLAN de FOOTBALL

Réalisation:
Henri VIGNERON
avec des photos de Manu SALING

30 novembre 2020